



N° D'IMPRIMÉ C53412617

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE



EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE		(3) DATE DU CONTRÔLE		N° DU PROCÈS-VERBAL																										
Contrôle technique périodique		15/06/2022		22022499																										
(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE		(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ																												
Défavorable pour défaillances majeures		<p>Défaillances majeures : 0.4.1.a.2. ÉTAT DE PRÉSENTATION DU VÉHICULE : Etat du véhicule ne permettant pas la vérification des points de contrôle 3.2.1.c.2. ÉTAT DES VITRAGES : Vitrage dans un état inacceptable AVG 4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences AVG, AVD 5.2.3.b.2. PNEU : Pneumatiques de taille différente sur un même essieu ou sur des roues jumelées ou de types différents sur un même essieu AVD 8.2.22.e.2. OPACITÉ : Contrôle impossible des émissions à l'échappement 8.4.1.a.2. PERTES DE LIQUIDES : Fuite excessive de liquide autre que de l'eau susceptible de porter atteinte à l'environnement ou constituant un risque pour la sécurité des autres usagers de la route AV</p> <p>Défaillances mineures : 1.1.14.a.1. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour légèrement usé AVG, AVD 3.3.1.b.1. MIROIRS OU DISPOSITIFS RÉTROVISEURS : Miroir ou dispositif légèrement endommagé ou mal fixé G 4.1.1.b.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Système de projection légèrement défectueux AVG, AVD 4.4.1.b.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (INDICATEURS DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL DE DÉTRESSE) : Glace légèrement défectueuse (pas d'influence sur la lumière émise) ARG 6.1.1.a.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Déformation mineure d'un longeron ou d'une traverse AVD 6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé AVD, D 8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P1351</p>																												
(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ		<p>Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 : 02/05/2019 : 103012 km / 11/05/2021 : 115388 km</p>																												
14/08/2022																														
NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE																														
Contre-visite																														
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE																														
N° D'AGRÉMENT : S006C169																														
(9) RAISON SOCIALE : SAS AUTO BILAN SLV																														
(3) COORDONNÉES : 55 RUE CLAUDE BERNARD ZI SECTEUR C7 06700 SAINT LAURENT DU VAR Tél : 0492042020																														
(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR																														
N° D'AGRÉMENT : 006D1192																														
NOM ET PRÉNOM : FOUGERON MICHAEL																														
SIGNATURE :																														
IDENTIFICATION DU VÉHICULE																														
(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1 ^{ère} mise en circulation																												
BL-833-SW (F)	08/04/2011	25/07/2007																												
Marque	Designation commerciale																													
PEUGEOT	207																													
(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre																												
VF3WE9HXC33942995	M1	VP																												
Type/CNIT	Énergie																													
MPE5214T7439	GO																													
Document(s) présenté(s)																														
Récépissé de la déclaration d'achat du véhicule d'occasion et la copie du certificat d'immatriculation visée par le vendeur professionnel																														
(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ		MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES																												
119783		<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th colspan="2">AVANT</th> <th colspan="2">ARRIERE</th> </tr> <tr> <th></th> <th>G</th> <th>D</th> <th>G</th> <th>D</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Ripage (-8 à +8 m/km) :</td> <td colspan="2">+5.8 m/km</td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td>Dissymétrie suspension (≤ 30%) :</td> <td colspan="2">6 %</td> <td colspan="2">0 %</td> </tr> <tr> <td>Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :</td> <td colspan="2">+2.0 %</td> <td colspan="2">-3.0 %</td> </tr> </tbody> </table>					AVANT		ARRIERE			G	D	G	D	Ripage (-8 à +8 m/km) :	+5.8 m/km				Dissymétrie suspension (≤ 30%) :	6 %		0 %		Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :	+2.0 %		-3.0 %	
	AVANT		ARRIERE																											
	G	D	G	D																										
Ripage (-8 à +8 m/km) :	+5.8 m/km																													
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :	6 %		0 %																											
Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :	+2.0 %		-3.0 %																											
INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE																														
PROCÈS-VERBAL N° :		DATE :																												
N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :																														

